

Édito

Recherches féministes sur l'imbrication des rapports de pouvoir: une contribution à la décolonisation des savoirs

Hélène Martin et Patricia Roux

Ce numéro de *Nouvelles Questions Féministes* est organisé autour de quatre contributions proposées au 6^e Congrès international des recherches féministes francophones, «Imbrication des rapports de pouvoir: Discriminations et privilèges de genre, de race, de classe et de sexualité», qui s'est déroulé à l'Université de Lausanne du 29 août au 2 septembre 2012 [www3.unil.ch/wpmu/rff2012] et qui a donné lieu à environ 500 exposés. Les quatre articles qui forment le *Grand angle* permettent de répondre à l'une des préoccupations qui nous tenaient à cœur en préparant ce numéro: présenter des recherches empiriques et exemplifier ainsi la manière dont, concrètement, l'imbrication de différents rapports sociaux est aujourd'hui explorée dans des pays européens (en l'occurrence: Belgique, Suisse et France). Les thématiques des articles sont très variées (nous y revenons plus loin) et, si tous prennent en considération une forme ou une autre de sexisme, chaque article analyse l'imbrication de ce sexisme avec au moins un autre rapport de pouvoir: le racisme (1^{er} article), l'âgisme (2^e article), le spécisme (3^e article) et l'hétérosexisme (4^e article). À les lire, et même si les auteur-e-s des articles n'y font pas toujours référence, nous avons le sentiment que la diversité de ces recherches féministes francophones sur l'imbrication est actuellement possible parce que les théories décoloniales, postcoloniales et noires des années 1970 et 1980 sont devenues accessibles. Les questions dont les articles traitent n'auraient pu être posées sans la production et la diffusion, notamment par le biais des traductions, de ces théories. Il nous a donc paru nécessaire, pour cet éditto, de réfléchir à cet héritage et d'historiciser le contexte dans lequel le présent numéro a été élaboré.

Féminismes et pensée coloniale

Bien que des écrits de féministes décoloniales, postcoloniales et du *Black feminism* aient déjà plus de trente ans, ils n'ont été traduits, lus et entendus que depuis peu dans l'espace académique francophone européen. Importées et utilisées, les approches de l'imbrication soulèvent beaucoup d'enthousiasme (comme l'a montré l'intérêt suscité par l'appel à communications du 6^e Congrès), parce qu'en abordant ensemble des systèmes de domination, elles permettent d'objectiver les rapports sociaux de manière nouvelle et, en conséquence, de produire des analyses inédites. Par exemple, les questions liées aux migrations féminines peuvent être envisagées comme un objet de réflexion en soi, dégagées tant de l'androcentrisme des études sur les migrations que du sociocentrisme des études féministes ; de même, le recours aux approches de l'imbrication permet de constituer en objet de pensée des luttes féministes qui sont elles-mêmes traversées par des rapports de pouvoir.

Mais ce nouveau paradigme suscite également des résistances et des polémiques, ce que le déroulement du 6^e Congrès a illustré, y compris en étant lui-même soumis à une analyse en termes d'imbrication des rapports de pouvoir. Très vite, en effet, pour le comité organisateur du congrès comme pour les participantes, la réalité des rapports de domination a posé question, puisque ces derniers ont affecté l'organisation même du congrès : sur le plan de l'organisation du travail au sein de l'Université – une institution fortement hiérarchisée dans laquelle tout le travail (non seulement le travail académique mais également le travail de maintenance, celui de restauration, etc.) est structuré par des rapports de pouvoir –, sur le plan de l'obtention de budgets via des instances de subvention académiques et politiques et de l'usage de ces budgets, sur le plan des limites imposées par la police des frontières, en particulier en ce qui concerne le délivrement de visas, ainsi que sur le plan du périmètre de nos réseaux. Parmi les controverses qui ont émergé lors de l'assemblée générale clôturant le Congrès, des participantes ont regretté l'invisibilisation, l'euphémisation, voire l'instrumentalisation, dans le cadre même du Congrès, de groupes opprimés, par le racisme d'abord, mais aussi par l'âgisme, par le classisme et par l'hétérosexisme – des groupes que quelques-unes affirmaient incarner, au risque, selon nous, de ré-essentialiser les catégories résultant de ces rapports sociaux ; d'autres participantes ont interrogé la capacité subversive d'un féminisme académique (entendez : institutionnalisé) ; d'autres encore ont exprimé leurs craintes que la lutte féministe qu'elles mènent, parfois depuis des décennies, ne se noie dans l'analyse des rapports de pouvoir imbriqués.

Dans ses derniers écrits et dans le parcours que nous lui consacrons dans ce numéro, Raewyn Connell relève que l'une des forces de la critique féministe est sa capacité à se remettre en question et à se renouveler. Gageons que nous vivons actuellement un moment de réflexivité nécessaire, impulsé par la lecture des féministes décoloniales telles que Cherrie

Moraga et Gloria Anzaldúa (1981), Audre Lorde (2003), bell hooks (2008 [1984]), Hill Collins (2008 [1989]) et Maria Lugones (2010)¹. Ces auteures, parmi d'autres, ont montré qu'une étape incontournable pour penser et lutter contre l'oppression des femmes est de prendre en compte la diversité de leurs conditions de vie et donc des autres oppressions qui les concernent. Sur ces bases, les approches féministes de l'imbrication visent à produire et à diffuser des énoncés scientifiques qui, dans un contexte patriarcal et postcolonial, adoptent une perspective critique à l'égard des systèmes d'inégalité et rompent non seulement avec une science androcentrique et sexiste (un travail que des féministes réalisent depuis plus d'une quarantaine d'années), mais également avec un discours classiste, raciste, colonial, âgiste, etc.

Cette rupture est-elle possible? Dans un article paru peu après le 6^e Congrès, Fatima Ait Ben Lmadani et Nasima Moujoud écrivent que, «si le féminisme offre des outils critiques qui ont historiquement relativisé la vision androcentriste de la science et qui peuvent être mobilisés pour déconstruire le point de vue ethnocentriste, il fournit encore des impensés ethnocentristes qui se manifestent dans la réception du *Black feminism* et empêche de décoloniser le savoir» (2012: 16). Cet argument d'ordre évolutif sur le féminisme et sur la science fonde leur invitation à tenir compte «du point de vue situé, à savoir: la particularité de celle/celui qui produit des connaissances, ses conditions, son histoire, ses références littéraires, sa position dans le système universitaire et dans les hiérarchies sociales...» (2012: 15). Mais la position sociale que l'on occupe (par exemple comme professeure dans une université du Nord) constitue-t-elle en elle seule un «outil de déconstruction»? En d'autres termes, la posture que l'on adopte dans une recherche (par exemple rendre compte des conditions d'emploi, au Nord, de migrantes provenant du Sud) reproduit-elle nécessairement la position que l'on occupe structurellement dans une société? Et, empiriquement, quels outils permettent de se distancier des rapports de pouvoir qui organisent l'expérience de la chercheuse?

Pour réfléchir plus avant à ce processus de décolonisation des savoirs féministes, il nous paraît utile d'esquisser quelques considérations sur la question de la production des énoncés, puis sur celle de leur diffusion.

La production des énoncés

La perspective de l'imbrication est une critique de la colonialité du savoir: c'est contre des formes d'autorité et de sociocentrisme que se sont exprimées les *Black feminists* et les féministes postcoloniales, en montrant qu'une analyse féministe à prétention universaliste, parce qu'elle est sans

1. Plusieurs des auteures citées, ainsi que d'autres qui ont contribué à ce courant de pensée, ont été récemment traduites dans *Les Cahiers du CEDREF*

(Bachetta, Falquet et Alarcón, 2011) et dans l'anthologie du *Black feminism* publiée par Elsa Dorlin (2008).

réflexivité sur la particularité du point de vue (ou de son lieu d'énonciation), ne voit pas les autres rapports de pouvoir, imbriqués avec le rapport de genre, qui influent sur les conditions de vie des femmes (et des hommes) et structurent leur existence. C'est une question que traite Nouria Ouali dans ce numéro : même au sein du mouvement des femmes (à Bruxelles en l'occurrence), le modèle universaliste dominant pèse sur les militantes minoritaires (ici des militantes racisées, migrantes ou descendantes de migrant·e·s originaires du Maghreb, de Turquie et d'Afrique subsaharienne), qui rejettent ce modèle du fait qu'elles vivent de l'intérieur les discriminations qu'il produit chaque fois qu'il fait l'impasse sur les rapports de pouvoir à l'œuvre dans le mouvement.

Dans la recherche, si une chercheuse féministe correspondant au profil sociologique le plus courant dans les universités du Nord – blanche, hétérosexuelle et de classe moyenne ou supérieure – se centre uniquement sur les rapports entre femmes et hommes et ne repère pas les autres rapports de domination qui les module, elle ne peut pas, a fortiori, analyser ses propres privilèges découlant de ces rapports de domination. Le risque, dans ce cas, est de considérer que le discours féministe est neutre par rapport aux autres systèmes de domination, alors qu'il est situé, et d'universaliser des concepts avant même de réaliser l'analyse en appliquant des notions produites dans un contexte à d'autres contextes. C'est pour cette raison que des théoriciennes de l'imbrication comme Chandra Mohanty (2009 [1984]) ou Hazel Carby (2008 [2000]) ont proposé de se méfier des concepts déjà construits dans un contexte (par exemple le patriarcat, le travail domestique, la famille) et de les soumettre à l'épreuve d'autres contextes, pour pouvoir les revisiter. Dans ce numéro, l'article de Salima Amari illustre bien les enjeux de cette mise à l'épreuve : pour certaines des jeunes femmes d'origine maghrébine qu'elle a interviewées en France, l'implication dans le quotidien domestique familial, plutôt que d'être une preuve de leur soumission, peut être un moyen de vivre leur existence lesbienne sans se couper de liens familiaux auxquels elles tiennent.

La capacité à remettre en question des concepts, et donc à prendre conscience qu'on produit des savoirs situés, résulte de la position structurelle des chercheuses dans le système universitaire et dans les hiérarchies sociales, mais en partie seulement : elle résulte conjointement de la posture de recherche, qui est autre chose que la position structurelle. À notre sens, une posture de recherche est un travail qui prend place dans toute démarche scientifique, qui possède ses outils intellectuels et méthodologiques, et qui, justement grâce à ses outils, peut contrecarrer les effets de la position structurelle. La posture de recherche ne doit donc pas être confondue avec la place occupée dans les hiérarchies sociales. Nous en voulons pour preuve qu'être une chercheuse n'implique pas toujours d'être une chercheuse féministe, comme être une chercheuse racisée n'implique pas automatiquement de se montrer sensible à l'imbrication du sexisme et du racisme : cette sensibilité relève prioritairement, selon nous, de la posture de recherche, plus que de la position structurelle. Et la posture n'est pas

une prise de position individuelle, elle a forcément un caractère collectif: on ne peut adopter telle ou telle posture que si le contexte sociohistorique s'y prête, tout énoncé scientifique viable, c'est-à-dire partagé au moins au sein d'une collectivité (virtuelle ou réelle), s'inscrivant forcément dans un contexte qui lui donne sens². Par exemple, c'est le contexte même des luttes féministes et de la critique épistémologique de la science qui a rendu possible la mise en évidence des biais androcentriques orientant la production scientifique et qui a permis, partant, de revisiter différentes disciplines.

Afin d'illustrer cette distinction entre position structurelle et posture, citons Lahouari Addi lorsqu'il montre comment le savoir colonial est relatif à un contexte: «Le colon, à partir de sa bonne propre vision du monde, n'était pas un être immoral. Par conséquent, l'anthropologie coloniale, qui construit un savoir académique dans le prolongement de la conscience du colon, n'est pas un discours idéologique qui cherche à cacher la réalité. Il correspond à la réalité coloniale où il y a un groupe social dominant et un autre dominé» (2008: 57), cela en vertu du constat constructiviste que «le statut de la connaissance en sciences humaines [...] n'est pas un savoir positif destiné à faire reculer notre ignorance. Elle est une construction cognitive qui répond à un questionnement suscité par une prise de conscience sur tel ou tel aspect du monde social» (Addi, 2008: 63).

Cette prise de conscience collective joue un rôle capital dans la posture adoptée par les chercheur·e·s et donc dans la production des savoirs. L'article de Jonathan Fernandez dans ce numéro de *NQF* en rend compte: faisant se rencontrer son engagement pour la «cause animale», éclairé par ses lectures dans le domaine, et son intérêt pour les théories féministes matérialistes radicales, il parvient à montrer, à l'appui d'un questionnaire passé auprès d'une population tout-venant en Suisse romande, que les discriminations vécues par les femmes, les migrant·e·s et les animaux participent du même processus de domination. Dans ce cas, ce sont bien les questions que l'auteur a pu se poser au départ, dans un contexte mettant en question aussi bien les divisions sociales que la division spéciste entre êtres humains et animaux, qui lui ont permis de construire un lien entre le sexisme, le racisme et le spécisme.

De manière générale, on peut dire que la contribution actuelle de la recherche féministe européenne à l'analyse de l'imbrication des rapports de pouvoir relève d'une posture qui s'est développée dans le contexte d'une valorisation de l'interdisciplinarité, d'une reconnaissance – plus ou moins affichée – de la nécessité d'intégrer une perspective de genre dans tous les objets d'étude, ainsi que d'une critique épistémologique qui met en cause les visées universalistes de la science. Dans le présent numéro, les effets

2. Voir à ce sujet le travail de Jaunait et Chauvin (2012), où ils caractérisent les contextes étatsunien et français pour expliquer les approches socio-

logiques différenciées de ces deux pays, les États-Unis étant plus centrés sur le racisme et la France sur la domination de classe.

normatifs et contraignants de cette prétention à l'universalité sont clairement visibles dans le contexte de la science médicale française, où se situent les observations de Lucile Ruault : les gynécologues construisent toutes les femmes qui les consultent comme des corps sexuels et reproductifs, elles sont entièrement définies par leur capacité à utiliser ces fonctions (sexualité et maternité) et celle-ci détermine leur classement sur l'échelle hiérarchique de *la* féminité. Ainsi, qu'elles soient très jeunes ou âgées, hétérosexuelles ou lesbiennes, voulant ou pas des enfants, les clientes des gynécologues se voient imposer un modèle uniforme de la féminité qui fait fi aussi bien des inégalités de genre que des autres inégalités.

On sait que la production des savoirs est également modelée par les outils d'analyse (entretiens, observation participante, passation de questionnaires, etc.). À cet égard, en anthropologie réflexive par exemple, l'expérience de terrain constitue en elle-même un outil d'analyse des rapports sociaux : la chercheuse est personnellement engagée dans des situations qui ne sont jamais neutres, mais au contraire déterminées par des rapports de pouvoir. Ces situations sont révélatrices de ces rapports pour autant qu'on les appréhende comme tels. En objectivant, autant que possible, ces rapports sociaux, la chercheuse peut montrer comment ils orientent son expérience – située précisément – de recherche ; elle peut analyser comment ils participent à la production de ses énoncés et revenir, de manière réflexive, sur ses attentes et ses concepts de départ. La chercheuse ne produit des énoncés scientifiques que dans la mesure où le procédé de leur construction est mis en évidence (au contraire des faits sociaux naturalisés) : ces énoncés sont situés et vraisemblables (et non « vrais »), dirigés vers la discussion avec les pairs, en fonction des questionnements qui ont donné lieu à la recherche (Favret-Saada, 1990). Si la position structurelle de la chercheuse ne détermine donc pas le potentiel décolonisateur des énoncés scientifiques, une posture réflexive permet en revanche de revenir, autant que possible, sur les « impensés » de sa position et, partant, de revisiter la théorie, y compris féministe.

En revanche, la chercheuse possède peu d'outils pour lutter contre les canaux de diffusion institutionnalisés et reconnus dans le monde académique dominant, masculin et occidental, sans doute parce que le travail scientifique nécessaire pour transformer les cadres de la diffusion des savoirs n'en est qu'à ses débuts, en Europe et en Amérique du Nord tout au moins.

La diffusion des énoncés

Les énoncés scientifiques ont ceci de particulier que, en raison de leur historicité, ils sont inscrits dans une sociologie que Connell nomme quasi globale : *la* (une en fait) sociologie s'est construite sur la division sexuée et coloniale du monde et elle internationalise un type de connaissances (académique) qui, bien qu'elle se veuille internationale justement, ne se

concentre que sur un petit groupe de pays du Nord et est porté avant tout par des hommes. Pour illustrer le fait que la sociologie actuelle est quasi globalisée, et non globalisée, Connell évoque la tendance des scientifiques à référer aux productions du Nord global, à se rendre dans des colloques qui ont lieu dans le Nord global, à y réaliser des séjours scientifiques qui constituent la condition d'une promotion académique. La sociologue évoque aussi les pratiques du nouveau néolibéralisme qui ont renforcé cette hiérarchie coloniale sexuée, y compris dans le monde académique obsédé par un *ranking* qui pousse à la performance selon des critères dictés par la productivité et qui désigne certaines revues du Nord comme les seules où publier (voir son *Parcours*).

C'est sans doute ce paradoxe, qui consiste à prétendre produire des énoncés académiques le plus décolonisés possible tout en les diffusant dans un réseau qui est une production néocoloniale et néolibérale structurée par des logiques patriarcales, auquel nous devrions réfléchir. En d'autres termes, que faire de nos énoncés féministes pour ne pas reproduire cette sociologie quasi globale? Connell essaie de décoloniser les savoirs de la sociologie en référant constamment, dans ses propres discours, à des auteur-e-s des Suds, parmi lequel-le-s de nombreuses femmes; dans une perspective féministe radicale et en partant de l'idée que la théorie permet de jeter des ponts non seulement entre différentes réalités mais également entre présent et futur, elle propose de créer des espaces de discussion théorique à plusieurs voix, à une échelle globale. Mais est-ce suffisant? Pour en revenir aux tensions qui ont traversé le 6^e Congrès, faut-il boycotter les revues cotées, adopter de nouvelles politiques de publication? Faut-il ne plus fréquenter les lieux de rencontres scientifiques dominant le champ, investis par la masculinité et la colonialité, et ne se mobiliser que dans des espaces de négociation d'énoncés scientifiques où se construisent des alternatives – féministes et antiracistes notamment – à ce réseau quasi global entièrement structuré par les hiérarchies sexuées, sociales et coloniales?

Et, sur le plan des statuts, faut-il désertier les postes académiques, refuser le rôle? Ou peut-on lutter de l'intérieur contre une sociologie inégalitaire, et revisiter le rôle? Structurellement, les assignations à des positions hiérarchisées sont difficiles à contrer: par exemple, un homme est plus légitime qu'une femme lorsqu'il produit puis énonce des connaissances; une personne associée à un groupe particularisé (lesbien, racisé, féminin) est considérée comme trop impliquée dès lors qu'elle parle de ce groupe – cela même si, dans des arènes extérieures au monde académique et plus militantes, des logiques inverses peuvent survenir (un homme dans un forum féministe considéré comme opportuniste ou une femme blanche qui, dans un groupe sur la migration, serait jugée a priori non crédible pour parler du racisme).

Dans cette mesure, avoir conscience de ses privilèges structurels permet-il de pervertir le rôle de sorte à éviter autant que possible de reproduire les structures de pouvoir, ou n'est-ce qu'un jeu de dupes? Certes, l'institution

académique produit des discriminations de genre, de race et de classe: dans toutes les universités du Nord, les groupes socialement minoritaires – femmes, lesbiennes et gays, personnes racisées (migrant-e-s du Sud, descendant-e-s de cette migration ou de pays ex-colonisé-e-s, personnes de couleur), membres des classes populaires – sont sous-représentés et marginalisés, voire ostensiblement exclus des espaces de pouvoir dans lesquels se définissent les contenus scientifiques considérées comme légitimes. Mais la critique de cette organisation structurelle de la domination de même que la lutte contre les effets discriminatoires que celle-ci produit ne peuvent-elles pas être menées aussi de l'intérieur de l'institution? L'institutionnalisation des études féministes permet de former des générations d'étudiant-e-s à ces approches scientifiques, et elle n'a pas été acquise facilement. Institutionnalisées, les approches féministes constituent l'un des espaces, aussi modeste soit-il, à partir desquels s'organisent des résistances aux dominations. Ces résistances adoptent nécessairement des modalités spécifiques, différentes de celles mobilisées par exemple dans des collectifs féministes ou dans des espaces d'expression artistique ou littéraire; mais cela implique-t-il qu'une modalité de résistance doive primer et exclure les autres? De plus, ne faudrait-il pas avant tout travailler davantage à établir des liens entre la recherche académique et l'intervention sur le terrain? Même dans le Nord global, cela devrait être possible. Au Québec, par exemple, de tels liens entre les chercheuses féministes et les groupes luttant pour les droits des femmes relèvent d'une longue tradition: les objectifs de la recherche sont définis avec les femmes concernées par l'objet de l'étude, le processus de recherche est régulièrement réévalué au cours de son développement, les résultats et leurs interprétations sont discutés³. Cette posture, qui est donc une méthode de recherche, présente l'avantage indéniable de produire des savoirs susceptibles de transformer les rapports de pouvoir.

Avec ce numéro 34/1 de *NQF*, nous faisons circuler des énoncés scientifiques qui rendent compte de l'imbrication de ces rapports en Europe. Ces énoncés, élaborés à partir de recherches empiriques, nous permettent d'avancer dans la compréhension des mécanismes de l'imbrication, dont nous pouvons retenir, au sein du *Grand angle*, au moins ceux-ci:

– La position structurelle dans les rapports sociaux de race et de classe définit la place et le poids des militantes minoritaires, racisées et, respectivement, des militantes majoritaires, généralement blanches et de classe moyenne ou supérieure, au sein du mouvement féministe bruxellois (article de Nouria Ouali): la légitimité des premières à définir le projet féministe, à prendre la parole et à être entendues est moindre que celle des secondes.

3. Pour un exemple concret de la posture adoptée dans les études féministes québécoises, voir l'étude

sur la prostitution menée par Sandrine Ricci, Lyne Kurtzman et Marie-Andrée Roy (2014).

– La construction par les gynécologues, en France, de la sexualité féminine repose à la fois sur les rapports sociaux de sexe et sur ceux de l'âge (article de Lucile Ruault): surdéterminées par l'activité sexuelle et reproductive, les femmes correspondent plus ou moins au registre normatif de la féminité selon leur âge, au contraire du registre des masculinités, qui se déclinent au pluriel et qui n'ont pas d'âge.

– La distinction entre humains et animaux repose sur les mêmes fondements et les mêmes logiques hiérarchiques que la division entre hommes et femmes et celle entre Suisses et étranger-e-s (article de Jonathan Fernandez): le spécisme, le sexisme et le racisme sont trois systèmes de rapports de domination autonomes, qui produisent des effets propres en termes de discrimination, et qui, conjointement, s'appuient les uns sur les autres et se renforcent mutuellement.

– La position structurelle dans les rapports sociaux de sexe, en particulier au sein de la famille, et la posture adoptée en matière de sexualité sont étroitement liées (article de Salima Amari): selon la nature de leurs relations avec leur famille d'origine maghrébine, établie en France, les lesbiennes ont une existence plus (en cas de rupture avec la famille) ou moins (en cas de forte implication dans la famille) visible, et si certaines parviennent à échapper à l'appropriation privée des femmes par les hommes (dans les situations de rupture familiale), d'autres y sont clairement plus confrontées (dans les situations de forte proximité familiale).

Ces travaux contribuent à décoloniser la recherche féministe, au sens large du terme, c'est-à-dire à prendre en compte la manière dont d'autres rapports de domination que le genre modulent ce dernier – un processus que nous avons qualifié d'imbrication des rapports de pouvoir. Le présent numéro s'inscrit ainsi dans une série d'événements qui permettront de continuer à partager et à décoloniser les savoirs féministes. Parmi d'autres, invitons les lectrices et les lecteurs de *NQF* à participer au prochain Congrès des recherches féministes dans la francophonie, «Penser Créer Agir les féminismes», organisé à Montréal du 24 au 29 août 2015 [<http://cirff2015.uqam.ca>], qui tentera, comme les précédents congrès, de briser les frontières du Nord global et qui consacra lui aussi une part de ses réflexions aux enjeux pratiques de l'imbrication des rapports de pouvoir, en l'occurrence au sein des groupes d'intervention impliquant des femmes de diverses origines et conditions sociales. L'enjeu sous-jacent à la multiplication des recherches sur l'imbrication est de taille pour les féministes: il s'agit, d'une part, de continuer à développer et à faire reconnaître des savoirs qui fournissent des outils de lutte contre l'oppression des femmes en général; d'autre part, conjointement, il s'agit d'intégrer des savoirs sur les autres systèmes de domination et d'analyser leurs effets discriminatoires avec une approche féministe, notamment en partant des femmes en marge du centre de la domination – migrantes, lesbiennes, ouvrières, femmes plus âgées, etc. – pour comprendre comment fonctionne cette domination ou, faut-il le dire, les dominations. ■

Références

- Addi, Lahouari (2008). «Sociologie du savoir sur Autrui. Contribution au débat sur les études post-coloniales». *Mouvements*, 72, 54-67.
- Ait Ben Lmadani, Fatima et Nasima Moujoud (2012). «Peut-on faire de l'intersectionnalité sans les ex-colonisé-e-s?» *Mouvements*, 72, 12-21.
- Bachetta, Paola, Jules Falquet et Norma Alarcón (2011). *Théories féministes et queer décoloniales. Les cahiers du CEDREF*, 18. Publié également en ligne : [<http://cedref.revues.org/667>] (consulté le 6 février 2015).
- Carby, Hazel (2008 [2000]). «Femme blanche écoute! Le féminisme noir et les frontières de la sororité». In Elsa Dorlin (éd.), *Black feminism. Anthologie du féminisme africain-américain, 1975-2000* (pp. 87-112). Paris: L'Harmattan.
- Favret-Saada, Jeanne (1990). «Etre affecté». *Gradhiva*, 8, 3-9.
- Hill Collins, Patricia (2008 [1989]). «La construction sociale de la pensée féministe Noire». In Elsa Dorlin (éd.), *Black feminism. Anthologie du féminisme africain-américain, 1975-2000* (pp. 135-175). Paris: L'Harmattan.
- hooks, bell (2008 [1984]). «Sororité: la solidarité politique entre les femmes». En ligne sur: [https://infokiosques.net/lire.php?id_article=1161] (consulté le 6 février 2015).
- Jaunait, Alexandre et Sébastien Chauvin (2012). «Représenter l'intersection. Les théories de l'intersectionnalité à l'épreuve des sciences sociales». *Revue française de sciences politiques*, 1 (62), 5-20.
- Lorde, Audre (2003). *Sister Outsider. Essais et propos d'Audre Lorde. Sur la poésie, l'érotisme, le racisme, le sexisme...* Genève/Québec: Mamamé-lis/TROIS.
- Lugones, Maria (2010). «Towards a Decolonial Feminism». *Hypatia*, 25 (4), 742-759.
- Mohanty, Chandra Talpade (2009 [1984]). «Sous le regard de l'Occident: recherche féministe et discours colonial». In Elsa Dorlin (éd.), *Sexe, race, classe. Pour une épistémologie de la domination* (pp. 149-182). Paris: PUF.
- Moraga, Cherrie et Gloria Anzaldúa (éds) (1981). *This Bridge Called My Back: Writings by Radical Women of Color?* Watertown, MA: Persephone Press (2^e éd. 1983, Kitchen Table: Women of Color Press).
- Ricci, Sandrine, Lyne Kurtzman et Marie-Andrée Roy (2014). «La banalisation de la prostitution: moteur de la traite des femmes et frein à la lutte féministe pour l'égalité». *Nouvelles Questions Féministes*, 33 (1), 80-95.